

L'INVENTAIRE RAISONNÉ DU
PETIT PATRIMOINE
POPULAIRE DE
BEAUVECHAIN

TOME 2



LE PETIT PATRIMOINE
POPULAIRE DE
DE L'ÉCLUSE
ET DE LA BRUYÈRE

TOME 2

ÉDITION
Administration communale de Beauvechain
Place Communale, 3 – 1320 Beauvechain

ÉDITEUR RESPONSABLE
Carole Ghiot, Bourgmestre

COORDINATION
Mathieu Bertrand, Chef de projet

GRAPHISME
Sophie Vets

IMPRESSION
Bruxelles - 2021

DÉPÔT LÉGAL
D/2021/14.350/05

ISBN
978-2-9602047-5-9

LE TEXTE ENGAGE LA SEULE RESPONSABILITÉ DES AUTEURS / DIFFUSION GRATUITE

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i>	4
<i>Qu'est-ce que le Petit Patrimoine Populaire ?</i>	
<i>Un patrimoine en péril</i>	6
<i>Avertissement général</i>	7
<i>Le village de L'Écluse</i>	8
<i>Plan du village</i>	13
Rue des Alouettes	15
Rue de la Cabourse	16
Rue de Gaët	24
Rue de Hoegaerde	30
Rue du Long Pré	34
Rue du Rivage	44
Rue de Scimpré	56
Rue de la Tourette	60
Rue de Wahenge	66
<i>Le hameau de La Bruyère</i>	70
<i>Plan du hameau</i>	82
Chemin du Grand Champ	88
Chemin de la Sciure	96
	100

Place de La Bruyère	104
Rue de l'École	114
Rue Longue	122
Rue de Mélin	126
Rue des Vallées	132
Rue du Vallon	136
Rue de Wahenge	140
<i>Le Petit Patrimoine Funéraire</i>	143
<i>L'Écluse</i>	152
<i>La Bruyère</i>	154
<i>Glossaire</i>	155
<i>Repères bibliographiques</i>	
<i>Remerciements</i>	

Avant-Propos

La Commune de Beauvechain s’est dotée dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR) d’une Maison Rurale, Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté. Ce Service – qui prendra bientôt place dans l’ancienne vicairie à Tourinnes-la-Grosse – vise le rassemblement et la valorisation des ressources documentaires et historiques locales au travers de trois axes principaux : la mémoire, la citoyenneté et le patrimoine. Ses missions sont notamment la réception, la conservation, l’étude, la médiation, l’information et l’animation au départ de son champ d’action.

La Commune de Beauvechain est pionnière dans le recensement du Petit Patrimoine en Brabant wallon car sa Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté a commencé à le relever dans ses villages et hameaux dès 2017. Avec l’aide des citoyens, elle vient de clôturer la localité de L’Écluse et le hameau de La Bruyère.

Qu’il s’agisse de moulins, de châteaux, d’églises, de simples habitations ou du Petit Patrimoine, un inventaire est un précieux outil de gestion. Le fait de lister un groupe d’objets sur l’ensemble d’un territoire permet d’avoir une vision globale et objective d’une partie du patrimoine.

Cette connaissance de son environnement patrimonial permet ensuite de mieux sensibiliser les habitants et les pouvoirs publics à son intérêt. C’est une étape essentielle pour en assurer une protection avec, dans le meilleur des cas, une mise en valeur réussie de son cadre de vie.

Encourager et guider la population dans un recensement de son Petit Patrimoine Populaire est une expérience très enrichissante. En effet, il s’avère que le temps donné aux échanges favorise la prise de conscience collective de la population quant à la richesse de ce type de patrimoine sur son territoire, dans son quartier, au coin de sa rue. Le Collège communal est convaincu que le temps donné à la sensibilisation encourage les démarches proactives que sont la surveillance du bien et son entretien, avant de devoir en arriver à sa restauration.

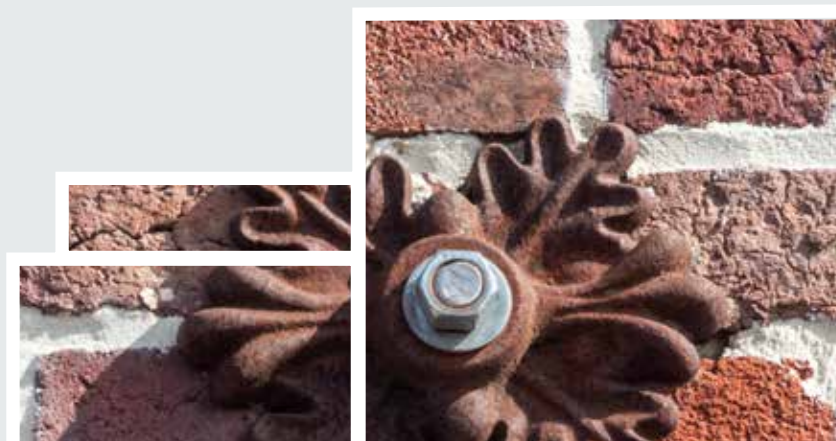
Ce deuxième tome s’inscrit dans la continuité du premier. Les prochains villages concernés par ce recensement seront Nodebais et Tourinnes-la-Grosse. L’objectif est à terme de couvrir l’entièreté du territoire et de réaliser une plaquette de synthèse. Elle analysera les composantes caractéristiques de la Commune via son Petit Patrimoine. Cet ouvrage sera également un outil pratique qui donnera des pistes quant à la sauvegarde de ces petits éléments qui passent souvent inaperçus.

Carole GHIOT
Bourgmestre

Brigitte WIAUX
Échevine du Patrimoine

Isabelle DESERF, Benjamin GOES, Lionel ROUGET, Échevins
Monique LEMAIRE, Présidente du CPAS





Qu'est-ce que le Petit Patrimoine Populaire ?

La notion de « Petit Patrimoine Populaire » recouvre une matière si large qu'en trouver une définition appropriée n'est pas chose aisée. La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles¹ décrit le Petit Patrimoine comme *de petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale, ou contribuent au sentiment d'appartenance et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection*².

La tutelle régionale en matière de patrimoine introduit quelques informations complémentaires à son sujet en précisant que ces éléments sont *un témoignage du passé, des modes de vie et de penser d'autrefois, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes de ceux qui nous ont précédés*³.

Souvent discrets, ils sont également définis comme des repères d'expression populaire. Par « populaire » il faut entendre une production qui n'émane pas du monde savant mais bien de la population d'une région au travers de ses modes de vie.

Il importe d'ajouter que pour être considéré comme un Petit Patrimoine, l'objet en question se doit d'être signifiant. C'est à dire qu'il transmet une réalité, qu'il est porteur de sens ou qu'il rappelle par sa présence un usage représentatif d'une période, d'un lieu ou d'un groupe de personnes.

Ces éléments de Petit Patrimoine qui s'égrènent le long de nos chemins sont autant de bornes susceptibles de fédérer. En tant que témoins de nos racines ils ont la capacité de générer de la reliance et de l'attachement pour ceux qui les côtoient. C'est pourquoi ces objets se doivent aussi de pouvoir être vus au départ de l'espace public. En effet, si un objet n'est accessible qu'à son seul propriétaire il restera muet pour la grande majorité de la population.

¹ La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est l'organe qui conseille le Gouvernement wallon en matière de protection et de conservation du Patrimoine.

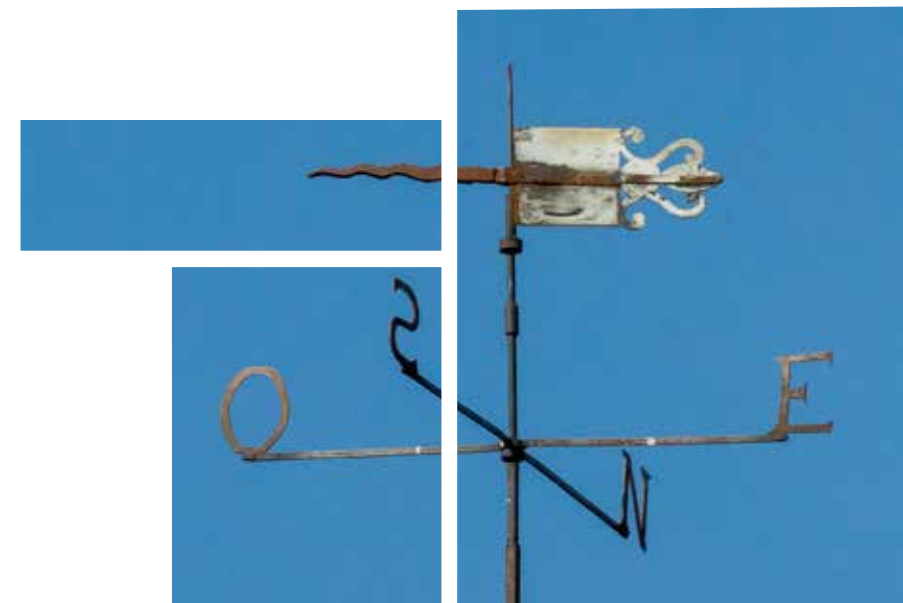
² <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-définitions>

³ *Le Petit Patrimoine Populaire Wallon*, SPW/DGO4/Département du patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, Jambes, 2017, 37p.

Un patrimoine en péril

Par leur nature non-monumentale, ces modestes constructions sont particulièrement fragiles. Leur petite taille ou la perte progressive de leur usage font également qu'ils se fondent facilement dans notre environnement quotidien. Ils sont souvent abandonnés avant d'être totalement oubliés.

La disparition croissante de ce Petit Patrimoine a heureusement fini par alerter les associations sensibles envers cette matière et les pouvoirs publics. C'est suite à l'impulsion du Ministre Albert Liénard – alors chargé de la sauvegarde des monuments et des sites de Wallonie – qui avait voulu en 1991 mettre le Petit Patrimoine en valeur, que la Wallonie en subsidie la restauration ou la maintenance. Une Cellule de suivi spécifique est ensuite créée au sein du Service Public de Wallonie. Elle sélectionne les biens qui peuvent bénéficier de ces subsides. Cette sélection se faisait au départ de dossiers de demande qui lui étaient envoyés et d'une liste qui énumérait les types d'objets qui pourraient en jouir⁴. En effet, jusqu'au 1er juin 2019, Le Petit Patrimoine Populaire Wallon ne possédait pas encore de statut à part entière. Ce n'est qu'à partir de cette date, avec le nouveau Code Wallon du Patrimoine et la toute nouvelle Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), que les Communes sont encouragées à réaliser un recensement de leur Petit Patrimoine Populaire, et plus largement de leur patrimoine communal. Il servira à terme de base à une forme de reconnaissance et à l'accès aux subventions pour sa restauration et/ou sa mise en valeur.



⁴ *Le Petit Patrimoine Populaire Wallon*, op.cit.

Avertissement général

Les limites

Au début du recensement du Petit patrimoine Populaire Wallon de la Commune, la notion même de Petit Patrimoine n'était pas assez précise pour en établir des limites suffisamment distinctes. L'option a donc été d'emblée de « ratisser large » quitte à procéder ensuite à une sélection plus sévère.

Cette démarche d'inventaire a été considérée comme une opportunité donnée au groupe de citoyens impliqués de s'attarder parallèlement à d'autres pans de son patrimoine. Comme certains détails architecturaux qui, s'ils ne font pas partie stricto sensu du Petit Patrimoine Populaire Wallon, n'en sont pas moins le reflet signifiant du territoire.

La tentation est grande lorsque les yeux se mettent à chercher de petits éléments intéressants qui font parfois (souvent) partie intégrante d'un ensemble cohérent, de « morceler » un bien en plusieurs unités de Petit Patrimoine. Pourquoi ne pas prendre en compte un encadrement de fenêtre, une frise à gouttes, une console de pignon ou encore un oculus de grange ? Pour sortir de ces hésitations bien légitimes, le parti pris a été celui de n'accepter comme Petit Patrimoine au sein d'une entité bâtie, uniquement ce qui peut être considéré comme faisant partie du second œuvre. Par le second œuvre, est entendu en architecture, tout ce qui vient s'ajouter aux éléments structurels, comme les millésimes, les cartouches, les luminaires, les balustrades, les vitraux...

Dans de rares cas, une lucarne ou un encadrement de baie sera recensé mais uniquement s'il concentre une ornementation spécifique et remarquable. Si l'exhaustivité d'un pareil exercice est un leurre, les biens finalement repris dans ce second volume de l'inventaire sont ceux qui ont été repérés par les habitants.



Un inventaire raisonné

Le présent volume de l'inventaire se veut être un outil de découverte agréable à la lecture et abordable par tous. La totalité du recensement ne compte pas moins de 171 éléments. Éditer une fiche pour chacun d'eux n'est pas souhaitable. Une sélection rigoureuse a été effectuée pour répondre au mieux à la définition du Petit Patrimoine Populaire. En sont exclus d'emblée les murs de propriété et les ancrs sans spécificité ou les grilles trop récentes. Leur récurrence est telle qu'ils empêcheraient une vision globale du Petit Patrimoine de la localité de Beauvechain⁵.

Sur les 145 biens retenus pour cette publication, la plupart seront illustrés mais seuls 25 feront l'objet d'une notice concise dont huit étaient inédites jusqu'à ce jour. L'objectif de ces petits textes est de comprendre le sens, l'origine et l'identité de ces Petits Patrimoines en abordant les différentes typologies présentes sur le territoire. Pour accompagner le lecteur, les termes issus d'un vocabulaire plus spécialisé sont signalés par un « * » et expliqués dans un glossaire en fin d'ouvrage.

Un recensement du patrimoine funéraire est en cours. Il est entrepris par l'Administration communale. Les sépultures considérées comme « d'importance historique locale » font partie intégrante du Petit Patrimoine Populaire Wallon et bénéficieront d'un chapitre spécifique.

Les rues

L'inventaire raisonné est structuré par rue. Sur les 24 rues qui ont été arpentées, six ne sont pas retenues car elles ne présentaient aucun élément de Petit Patrimoine. Il s'agit, pour L'Écluse, des rues des Trois Héros, de Schoor et Gauthier, et pour le hameau de La Bruyère, des rues de la Grande Lecke, Duchêne et Neuve.

Pour chaque rue, les éléments du Petit Patrimoine Populaire qui y sont repérés bénéficient d'une illustration accompagnée d'une légende et d'un chiffre. Ce dernier se réfère au numéro de police de la rue, il désigne l'adresse où se situe le Petit Patrimoine.

Enfin, pour que le lecteur ou le promeneur puisse s'y retrouver une carte des rues de la localité et du hameau est insérée dans l'ouvrage.

Les outils

Une liste : la Wallonie propose une liste qui énumère les éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Elle a été un outil important pour épauler la population dans la sélection de son Petit Patrimoine et pour pouvoir le classer par types (les points d'eau, le petit patrimoine sacré...) et par dénominations d'objet (fontaine, calvaire, balcon...). Il nous faut néanmoins nuancer sa justesse et être conscient de son caractère indicatif. Cette liste s'est

⁵ Ces éléments méritent toutefois notre attention car ils sont signalétiques, voire identitaires du village de Beauvechain mais aussi de l'ensemble de la Hesbaye brabançonne. C'est pourquoi ils feront l'objet d'un chapitre spécifique dans la synthèse envisagée à la clôture du recensement communal.

construite au gré des acceptations de dossiers de subvention et se révèle parfois peu cohérente.

Entre 2019 et 2020, l'AWaP a proposé aux Communes de participer au recensement du Petit Patrimoine Populaire wallon par le biais d'un appel à projet. Cette prise en mains par l'AWaP est une bonne nouvelle car les éléments repérés et reconnus par la tutelle pourront bénéficier d'une reconnaissance au sein du nouveau Code du Patrimoine, en application depuis le 1er juin 2019.

Des inventaires : la politique des inventaires du patrimoine immobilier a débuté à la fin des années 60' avec le Patrimoine Monumental de la Belgique (PMB) qui reste aujourd'hui une véritable référence en la matière. À partir des années 2000, cet inventaire bénéficie d'un renouveau en additionnant à un répertoire de biens considérés comme suffisamment intéressants pour être listés, une analyse du territoire, du paysage comme écrivain historique et sociétal. Un regard urbanistique y prend une part plus importante qu'auparavant. Il s'intitule alors l'Inventaire du Patrimoine Architectural (IPA)⁶.

Le développement des nouvelles technologies permet de réviser ces inventaires de manière plus régulière. Au départ le répertoire wallon comptabilisait environ 30 à 35 000 biens. Aujourd'hui le nombre d'entrées dépasse les 50 000 mentions. La version numérique qui se constitue petit à petit se dénomme aujourd'hui l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immobilier (IPIC) et est accessible uniquement en ligne⁷. Ces inventaires répertorient en priorité le patrimoine monumental mais ça et là le Petit Patrimoine Populaire y est également repéré (croix, calvaires, bornes, chapelles, fontaines et pompes....).

Enfin, la Commune de Beauvechain bénéficie d'un inventaire exhaustif de ses chapelles et potales réalisé en 1993 suite à un appel du CHIREL BW⁸.

Une plateforme collaborative : le Gal Culturalité a mis sur pied une plateforme collaborative «Initiative et Richesses du territoire». Elle permet de découvrir et faire découvrir les richesses du territoire de l'est du Brabant wallon en inventoriant les éléments incontournables dans différentes thématiques, avec notamment un onglet «Petit Patrimoine Populaire»⁹

Mathieu BERTRAND
Chef de projet



⁶ Pour Beauvechain : *Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 2, Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*, Liège, 1974. *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Beauvechain*, Incourt et Jodoigne, Sprimont, 2006.

⁷ http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/search/index

⁸ BERTRAND Th., DUEZ P., HALLAUX J.-J., MALOENS D., MENGAL-CASSIMAN N., *Chapelles et potales du Grand Beauvechain. Essai de présentation et d'inventaire des signes extérieurs de piété à Beauvechain*, Nauwelaerts, Beauvechain, 1993. L'asbl CHIREL BW est une association régionale qui regroupe des membres volontaires – professionnels et amateurs – dans le but de préserver et de mettre en valeur les traces du passé religieux de la Province du Brabant wallon et tout particulièrement les archives des paroisses qui sont la mémoire des communautés.

⁹ <https://culturalite.be/petitpatrimoine/?PagePrincipale>

LE VILLAGE DE L'ÉCLUSE

Le village de L'Écluse est établi le long du Schoorbroek à l'endroit où ce ruisseau entre dans Hoegaerden et où, supposent Tarlier et Wauters, se trouvait peut-être une écluse (« sluis ») ou une vanne (Slusa 1111, Ter-Slusen 1374, l'Eslceuse 1440). Le village dépendait de l'administration spirituelle de Meldert et du duc de Brabant au temporel. Sa situation géographique en faisait un fief important du Duché puisqu'il séparait les deux terres d'enclave principautaires de Beauvechain et de Hoegaerden. L'Écluse a toujours été et restera sans doute un lieu éminemment mitoyen : à la fin du 18^e siècle, 45 maisons étaient comptabilisées qui dépendaient de trois évêchés différents (Liège, Malines et Namur). L'abbaye d'Averbode y possédait depuis 1149 l'alleu de Wahenges. Elle étendit son bien aux 12^e et 13^e siècles et en resta propriétaire jusqu'au 18^e. Il est à noter que L'Écluse a été détaché de l'arrondissement de Louvain pour dépendre de la circonscription de Nivelles suite à la loi du 8 novembre 1962 modifiant les limites des provinces, arrondissements et communes et qui fixa le tracé de la frontière linguistique.





PLAN DU VILLAGE



L'ÉCLUSE

RUE DES ALOUETTES

TRAVERSE MILLÉSIMÉE, N°1

Une traverse est un élément horizontal divisant une ouverture. Ici il s'agit d'une traverse en guise de seuil pour la baie d'imposte* d'une ancienne ferme semi-clôturée, reprise à l'inventaire du patrimoine culturel immobilier de Wallonie. Cette traverse est frappée d'un millésime « 1796 ». Un millésime désigne en architecture la date d'érection ou de modification d'un bien ou d'une partie d'un ensemble monumental. C'est un élément précieux quant à la datation d'une construction à condition d'être certain que son emplacement correspond bien à celui d'origine et qu'il ne résulte pas d'un remploi sur un bâtiment plus récent.

Certains millésimes sont donnés par un chronogramme. Il s'agit alors d'une inscription dont certaines lettres correspondent à des chiffres. C'est l'addition de ces lettres qui donne une date. Chez nous les chronogrammes sont réalisés avec les chiffres romains qui ponctuent une phrase : (M = 1000, D = 500, C = 100, L = 50, X = 10, V = 5, I = 1).

Parfois, le millésime est également accompagné d'une dédicace, c'est-à-dire un hommage ou une reconnaissance envers l'auteur d'une œuvre ou les propriétaires d'un bien.



Traverse millésimée

1

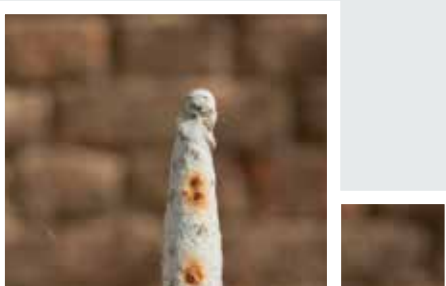
Colombier

1

RUE DE LA CABOURSE

Grille d'entrée

27



Anneau à bestiaux

13



Cartouche millésimé

13



Girouette

32 A



Amortissement d'entrée

38



Fer à cheval

38



Millésime

38



RUE DE LA CABOURSE

CLOCHETTE, N°42

Les cloches sont des Petits Patrimoines Populaires lorsqu'elles font partie d'un dispositif de signal collectif, qu'il soit profane ou sacré. Il s'agit de cloches qui prennent place dans les clochers d'église ou dans les beffrois. Ce dispositif concerne aussi les clochetons d'appel, de plus petites dimensions et souvent hissés sur le faite d'une toiture d'un bâti spécifique tel que les châteaux, les fermes, les monastères ou les structures publiques érigées à des fins collectives. Elles avaient pour fonction essentielle de signaler des temps réguliers qui rythmaient la vie quotidienne. En l'absence d'autres moyens de communication, elles pouvaient être utilisées comme système d'alerte d'un danger ou d'un événement majeur. Cette notion de signal d'alarme s'est maintenue jusqu'à nos jours avec l'usage de son pictogramme qui conserve l'image d'une cloche.

L'usage de la cloche s'est aussi invité dans la sphère privée. Le plus répandu et encore présent aujourd'hui est celui d'avertisseur sonore. Une clochette se situe à l'entrée d'une propriété et peut être actionnée par le visiteur qui souhaite se signaler.



RUE DE LA CABOURSE

PORTAIL DE GRANGE, N°49

La grange est le symbole de la Hesbaye qui est bel et bien le plus fameux des greniers à blé de nos régions. Les Carolingiens y tenaient déjà leurs domaines familiaux aux 8^e et 9^e siècles. Une part du Brabant wallon y prend place et bénéficie d'une terre très fertile, comme en témoignent ses nombreuses exploitations agricoles et sa campagne limoneuse toujours intensément cultivée. Il y a deux grands types de grange. La grange « en long » qui se définit par la présence de deux portails percés en vis-à-vis et dans les pignons. Et la grange « en large » qui ne dispose que d'un portail, dans son mur gouttereau*, côté cour.

Dans les deux cas, avec le porche de la ferme, le portail de la grange est une ouverture qui suscite souvent toutes les attentions de son propriétaire. C'est la porte d'entrée du lieu où est entreposé son bien le plus précieux, le fruit de ses récoltes. Partout, ces aires d'engrangement étaient remplies « à craquer ». À telle enseigne que toutes les granges en long du pays ont leur pignon fissuré juste au-dessus de leur portail d'entrée qui en constitue le point faible au niveau structurel.

Le portail de cette grange du 19^e siècle a conservé sa huisserie d'origine en bois, frappée d'un cœur. Très présent dans les traditions populaires, le cœur fait partie de la panoplie des symboles prophylactiques*. Il est le siège du courage, des sentiments et de l'amour. C'est un porte-bonheur puissant qui est ici judicieusement placé pour protéger le fruit des récoltes.



RUE DE LA CABOURSE

SOUPIRAIL, N°49

Un soupirail est une fenêtre qui apporte de l'air et de la lumière à un sous-sol. Pour éviter l'accès de nuisibles, ces petits jours vont être équipés d'un claustra*, souvent en fer forgé ou en acier coulé. La forme de ces grillages sera très variable et parfois plus décorative qu'efficace.

La version rurale du soupirail – lorsqu'elle est conservée – va allier la protection des récoltes contre les rongeurs et la dissuasion des esprits malins qui souhaiteraient pénétrer nuitamment dans les caves du logis. Il ne faut pas oublier que pendant longtemps, la maison paysanne est un élément fonctionnel adapté à son environnement et à ses impératifs domestiques mais c'est aussi un lieu de vie pour la famille qu'il faut protéger du monde extérieur : des autres hommes, des intempéries et des forces surnaturelles. Le soupirail ou la prise d'air des étables va alors se parer d'un « peigne de sorcière » qui va jouer le rôle d'un bouclier magique contre les maléfices. Il s'agit d'une barre horizontale hérissée de crochets, de dents ou de lames courbes qui visent à déchirer l'éventuel démon lors de son passage.

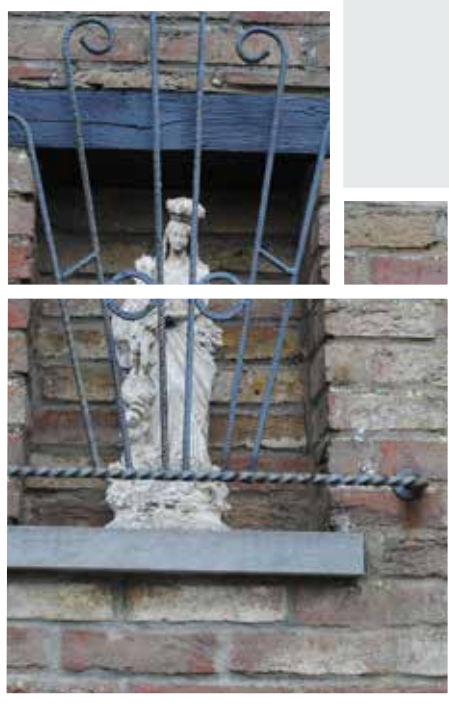
Dans les villes, les maisons sont également munies de soupiaux mais ceux-ci seront souvent barrés par des grillages d'apparat, ouvragés dans le goût du temps et adaptés à la l'esthétique de l'immeuble.



RUE DE GAËT

Potale

5



Amortissement d'entrée

6



Pompe à bras

14



Linteau à boutons fleuris

15



Fer à cheval

7



Potale

7



Heurtoir

27



Marquise

27



RUE DE GAËT

ÉPI DE FAÎTAGE, N°1

Un épi de faîtage est un ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments emboîchés sur une tige, placé au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte. Comme la majorité des éléments d'architecture, l'épi de faîtage a d'abord une nécessité fonctionnelle avant d'être décoratif. Celle d'assurer l'étanchéité de la charpente traditionnelle d'une toiture en couvrant et protégeant la partie supérieure du poinçon* qui débord de la couverture.

Ces épis ont également en eux une charge magique et certains doivent appartenir au vieux répertoire des moyens de protection du bâti. Sans doute étaient-ils censés éloigner le risque d'incendie par la foudre des toitures initialement couvertes de chaume. La coutume de la pose d'un épi de faîtage s'est prolongée assez tard et son usage s'est parfois mué en celui de paratonnerre. Ici, il s'agit d'un épi de faîtage en céramique, épinglé au sommet de la lucarne axiale d'une ancienne ferme clôturée du début du 19^e siècle.



RUE D'HOUGAERDE

Potale Notre-Dame de Lourdes

2



Cartouche millésimé

à côté du 4



Grille d'entrée

à côté du 4



Cartouche millésimé et dédié

4



Chronogramme

à côté du 4



Grille d'entrée

4



RUE D'HOUGAERDE

LE CRUCIFIX DE LA CURE, N°4

La croix est un symbole religieux qui a précédé sa consécration chrétienne. Elle est rencontrée chez les Assyriens ou dans les sites antiques crétois et semble avoir conquis une grande partie de l'Europe durant l'Âge du Bronze. Objet sur lequel a été supplicié le Christ, la croix devient le symbole privilégié des chrétiens et va proliférer sous des formes variées qui influenceront également le plan des églises.

L'expression la plus récurrente de la croix est celle du crucifix mais il en existe une version plus aboutie, celle du calvaire. Ce monument commémore la Passion du Jésus. Il est généralement composé du Christ en croix accompagné par la Vierge et Jean. Parfois ce trio est rejoint par tout un aréopage d'autres Saints. Comme il est le symbole de la mort et de la résurrection, le calvaire ou le crucifix est fréquent dans les cimetières encore inscrits dans l'enclos paroissial. Dès le 19^e siècle, il pourra être accompagné par la chapelle funéraire d'une personnalité notable de la localité, et structurer avec elle les allées et la disposition des concessions du cimetière.

Le crucifix qui est adossé au mur d'enceinte de la cure aurait été érigé durant la Seconde Guerre mondiale. Il témoigne du premier lieu d'inhumation des six aviateurs canadiens qui ont trouvé la mort lors du crash de leur avions, abattu à L'Écluse par un *Messerschmitt* 110 dans la nuit du 5 au 6 juin 1942. Ces hommes auraient été enterrés ailleurs par la suite.



RUE D'HOUGAERDE

DÉCROTTOIR, À CÔTÉ DU N°4

Un décrottoir est une lame de fer horizontale, fixée à l'extérieur d'une maison, pour permettre de gratter la boue des semelles. Si cet objet existe certainement depuis très longtemps, sa forme actuelle remonte sans doute au 18^e siècle, période où l'espace public gagne partout en qualité. Les décrottoirs se sont surtout développés en milieu urbain, à chaque entrée de maison mais aussi devant les édifices publics et religieux. À la fin du 19^e siècle, les architectes incorporent plus volontiers le décrottoir dans une petite niche creusée au bas de la maçonnerie des habitations et en font un objet d'ornement particulièrement riche, mais cette pratique va petit à petit disparaître à partir de 1930.

La présence de décrottoir ancré dans la construction reste rare dans nos campagnes, à l'exception de quelques villas « bourgeoises » des années 1920. Ici il s'agit d'un décrottoir qui fait partie d'une paire, disposée de part et d'autre de l'entrée de l'église Saint-Roch, édifiée en 1863 sur les plans de l'architecte louvaniste Alexander Van Arenbergh (1799-1877).

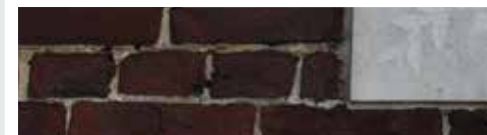


RUE D'HOUGAERDE

PLAQUE COMMÉMORATIVE 14-18, À CÔTÉ DU N°4

Entre 1920 et 1925 vont fleurir jusqu'au cœur de nos villages, des monuments qui appellent à se souvenir de ses enfants morts pour la Patrie lors de la Première Guerre mondiale, qu'ils soient officiers ou simples soldats. Chaque communauté, largement soutenue par les autorités communales, se mobilise alors pour ériger un monument distinct en vue de célébrer ses propres morts. Ce sont environ 4000 monuments aux morts qui seront finalement érigés en Belgique.

La Commune de Beauvechain n'échappe pas à cette « monumentomanie ». Chacun de ses villages aura son monument. À côté des œuvres sculpturales ou monumentales, il existe d'autres versions du monument aux morts. À L'Écluse, c'est celle de la lame commémorative qui a été choisie. Elle est scellée dans la maçonnerie de la façade de l'église Saint-Roch.



RUE DU LONG PRÉ

POMPE À BRAS, N°4

Dans le sillage du développement de la métallurgie, les pompes à bras publiques et les bornes-fontaines en fonte sont nées au 19^e siècle et produites en série dans les fonderies du pays. La Commission Médicale créée en 1837 avait pour mission de veiller à la situation sanitaire du tout nouvel État. Une de ses préoccupations visait l'accès à l'eau potable. Pour les villes, le problème a été assez vite résolu mais ce fut beaucoup plus long dans les campagnes car les frais d'installation du réseau étaient supportés par les communes. Jusqu'en 1970, l'eau courante et la présence d'un robinet dans chaque maison n'était pas encore une réalité pour tous les beauvechainois.

La première étape a donc été tout naturellement de remplacer les puits publics par des bornes-fontaines ou des pompes à bras en plusieurs lieux stratégiques. Ensuite et lorsque cela était possible, une pompe pouvait être installée par les privés qui bénéficiaient soit d'une source, soit – et plus tardivement – d'un système d'adduction d'eau.

Notre région bénéficie d'un sous-sol riche en eau. Les nombreux puits privés ont laissé assez rapidement place, dès la fin du 19^e siècle, à de petites pompes à bras dont beaucoup sont encore conservées même si elles sont hors-d'usage dans leur grande majorité.





Linteau à boutons fleuris

11



Aire d'envol

11



RUE DU RIVAGE

FER À CHEVAL, N° 11

Dans la panoplie des porte-bonheurs, le fer à cheval est encore bien visible aujourd'hui. Les Romains affirmaient déjà qu'il était chargé d'une force magique uniquement dans le cas où il était trouvé de manière fortuite, au hasard d'un chemin. Le caractère occulte de cet objet se mêle vraisemblablement avec sa préciosité. Le fer à cheval était déjà utilisé durant l'Antiquité mais de manière exceptionnelle et uniquement pour chausser les chevaux destinés à la guerre. Il n'était pas clouté mais plutôt maintenu par des lacets de cuir, voilà qui augmente la probabilité d'en retrouver un, perdu sur la route après le passage des troupes.

À la qualité du trophée laissé par l'ennemi s'ajoute la rareté du fer travaillé et la crainte qu'inspirait le forgeron auprès de la population. En effet, donner naissance à des objets ferreux au départ de minerais plongés dans la fournaise n'est pas sans rappeler les feux de l'enfer. Pour beaucoup, posséder un objet en fer suffit à éloigner les sorts ou à préserver du tonnerre.

Le culte du fer à cheval est encore très répandu. On le retrouve accroché sur les portes des habitations ou des étables. Il trône également comme un talisman, au-dessus des abreuvoirs ou sur les manteaux de cheminées.



RUE DE LA TOURETTE



Grille d'entrée

8

Heurtoir

13



RUE DE LA TOURETTE

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES, N°13

Construite par Joseph Waterlot et son épouse Jeanne Houart, cette chapelle est dédiée à Notre-Dame de Lourdes. Elle aurait été érigée sur l'emplacement d'un ancien poulailler et sa bénédiction a eu lieu en 1919. On y dressait un reposoir lors du passage de la procession. Son fronton est orné d'une plaque commémorative sur laquelle est écrit : « Reconnaissance à ND de Lourdes / La famille Waterlot - Houart / 1919 »

Le mot *chapelle* vient du latin vulgaire « capella » dérivé lui-même de « cappa », capuchon et, par extension, manteau. Le terme paraît avoir indiqué d'abord l'endroit où l'on gardait le manteau ecclésiastique. Il est convenu pour la plupart des auteurs, de réserver l'usage du terme à de petits édifices, des églisettes dotées d'une porte et de fenêtres avec, à l'intérieur, un autel consacré et réservé en principe à un saint en particulier.



RUE DE SCLIMPRÉ

AMORTISSEMENT D'ENTRÉE, N°4

Un amortissement est un élément décoratif placé au sommet d'une élévation. Sont désignés ici comme «amortissement d'entrée» les nombreuses terminaisons des piliers qui encadrent les entrées, souvent fermées par des grilles.

Ces éléments de décors connaissent de nombreuses variantes mais leur origine est commune. Elle est à chercher dans la tradition et les croyances populaires. Pour garantir une protection de la maison contre le malin ou pour se prémunir d'un accident, divers signes symboliques étaient appliqués dans les habitations ou à leur proximité. Peu ont survécu mais s'il en est un qui résiste mieux que tous les autres c'est bien la joubarbe, dite aussi la «fleur d'éclair» et, par extension ou analogie, les «pierres de tonnerre». Toutes les deux auraient la faculté d'agir contre la foudre, attribuée à la colère de Jupiter.

Il s'agit ici d'une belle *Jovis Barba* – ou barbe de Jupiter (joubarbe) – qui était autrefois enracinée sur le faîte des toitures en chaume. La disparition de ce matériau fait qu'elle ponctue aujourd'hui, mais de plus en plus rarement, la console saillante qui coiffe les piliers d'entrée.



Amortissement d'entrée

4



Potale

4



RUE DE WAHENGÉ



Blason armorié

43



Girouette

43



RUE DE WAHENG

HEURTOIR, N°43

Le heurtoir est un avertisseur sonore qui prévient de la venue d'un étranger au seuil de la maison. Les premiers heurtoirs sont de petits maillets accrochés à la porte. Par la suite, le heurtoir prend la forme d'un marteau suspendu. Il s'abat sur une tête de clou ou sur une plaquette de fer fichée sur la porte. Assez rapidement il devient une véritable œuvre d'art issue de la main des foyers ou des ciseleurs.

Sa forme la plus courante est d'abord celle d'un anneau, soit sobrement attaché à la porte, soit suspendu à la gueule d'un bestiaire varié. Ces anneaux permettent également de faciliter la manipulation de la porte lors de sa fermeture ou de son ouverture. Sur certains portails d'église l'anneau conférait le droit d'asile à celui qui s'en saisissait.

La double charge symbolique – protectrice et ostentatoire – du heurtoir va générer un décor polymorphe, figuré ou végétal. Si c'est le mufle de lion qui est le plus répandu dans les lieux les plus emblématiques, les édifices ruraux leur préféreront souvent sa version la plus fonctionnelle, comme ici à la ferme de Wahenges.



LE HAMEAU DE **LA BRUYÈRE**

Ce hameau (Al Grande Bruire en 1571, Magna Merica en 1629, Groote Heyde en 1659 et, enfin, Grande Bruyère en 1679 et 1684) est situé sur le plateau de séparation des eaux du bassin de la Gette et de celui de la Dyle. Il s'étend du lieu-dit Tilleul Duchêne au nord jusqu'au Culot au sud. C'est le cas type d'une implantation linéaire où les maisons sont disposées le long d'une route, ici la bien nommée « rue Longue ». Particulièrement peuplé, ses habitants réclament dès 1845 qu'y soit érigée une paroisse. Ce sera chose faite en 1874, conférant dès lors de facto au hameau un statut de village bien que ce dernier ne soit pas officiellement établis à ce jour.





PLAN DU HAMEAU





Potale

2



Potale

6



CHEMIN DE LA SCIURE

POTALE SAINTE-RITA, N°6

Le mot *potale* peut recouvrir des significations très différentes. Il s'agit d'un substantif féminin wallon ignoré des dictionnaires classiques de la langue française. Du côté de Liège *potale* signifierait « petite pote », un petit creux laissé dans un mur, comme niche pour abriter un saint ou comme marque de non-mitoyenneté. C'est également le cas à Mons où « potelle » est utilisé pour désigner une petite niche dans un mur qui définit le droit de chacun des deux voisins. À Charleroi « potèle » peut également nommer une lucarne ou un œil-de-bœuf* au pignon d'une maison.

Par chez nous, il semble que ce qui est appelé « potale » est une niche de saint dans un mur ou encore une petite chapelle sur socle avec une niche. Il est intéressant de préciser que dans notre région, le terme *potale* est également donné au creux ménagé par les cultivateurs entre les gerbes, à mi-hauteur de la grange, pour permettre à un homme de s'y tenir afin d'assurer le relais dans l'engrangement. Il est courant de voir des petites niches aménagées dans les murs des étables ou des écuries. Ces dernières n'ont point d'intention pieuse mais bien de répondre au besoin d'y installer le quinquet.



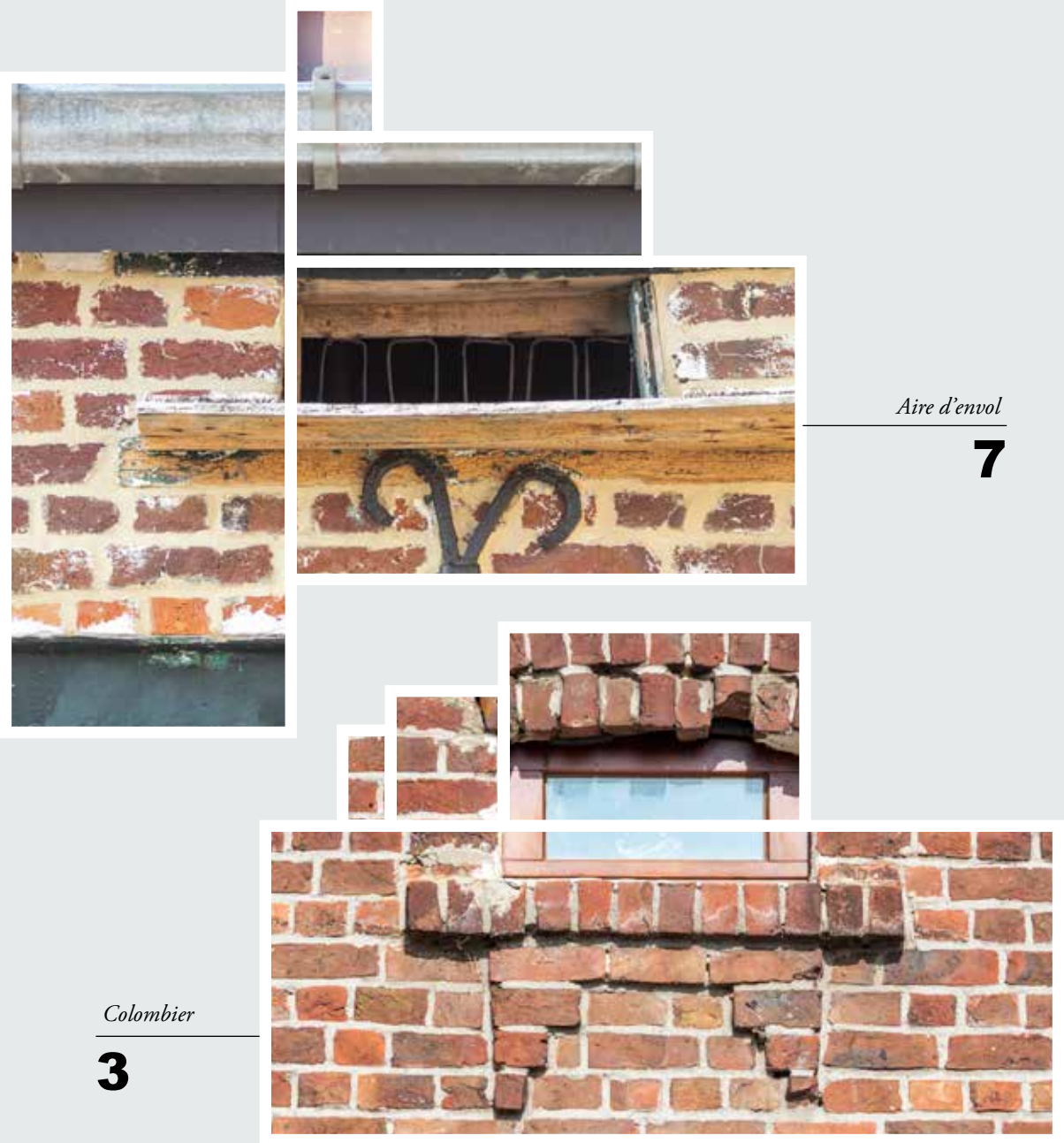
CHEMIN DU GRAND CHAMP

COLOMBIER DE GRANGE, N°3

Un colombier est un bâtiment ou un simple aménagement dans un mur, destiné à l'élevage des pigeons. L'histoire du pigeon en tant qu'animal domestique est très ancienne. Sa domestication remonte à la sédentarisation des peuples nomades et au début de l'agriculture. Le pigeon était utilisé comme messenger. Il était aussi élevé pour la qualité de sa chair mais également pour l'excellence de sa fiente, la colombine, appelée également guano.

Le droit de colombier était un privilège seigneurial. L'élevage de pigeons était réservé à la noblesse et aux abbayes. Sous l'Ancien Régime cette prérogative s'est fortement assouplie au point que la plupart des censiers s'en sont équipés. La multiplication des colombiers va s'accélérer après la Révolution française. Il sera à la fois l'emblème de l'habitat paysan et du rejet de la féodalité sans pour autant en effacer la symbolique première, de prestige et de richesse économique.

Il en existe plusieurs variantes, du plus imposant avec une tour dédiée exclusivement à cet effet, jusqu'au simple percement dans un pignon. Dans la majorité des cas il sera mêlé au porche, lieu de passage obligé qui observe un développement plus ou moins important en fonction des moyens de son propriétaire. Cet ancien colombier-ci date sans doute du début du 20^e siècle. Il se situe au-dessus du portail de la grange d'une ferme entièrement réhabilitée en habitat privé.



Colombier

3

Aire d'envol

7

PLACE DE LA BRUYÈRE



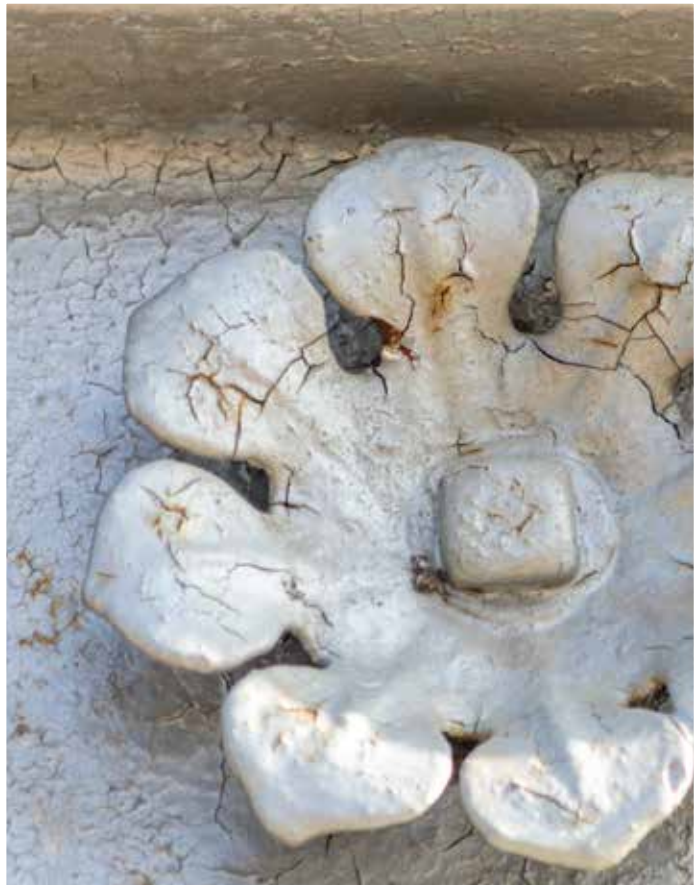
Linteau à boutons fleuris

2



Linteau à boutons fleuris

4



PLACE DE LA BRUYÈRE

ANCRE À VOLUTES, N°2

L'ancre et son tirant ont pour fonction de liasonner des éléments entre eux, plus spécifiquement, de rigidifier et de garantir la cohésion entre les murs opposés d'une maison et sa structure en bois (sol, charpente). Toute ancre désigne une forme de tirant intérieur, que ce soit un entrait*, une barre métallique ou un sommier*. Son origine est lointaine puisque dans l'architecture à pans-de-bois les poutres étaient déjà munies d'un tenon qui passait à travers le poteau qui la soutenait. Le tenon débordait de la maçonnerie extérieure pour être maintenu par une cheville fichée dans un embout qui le traversait.

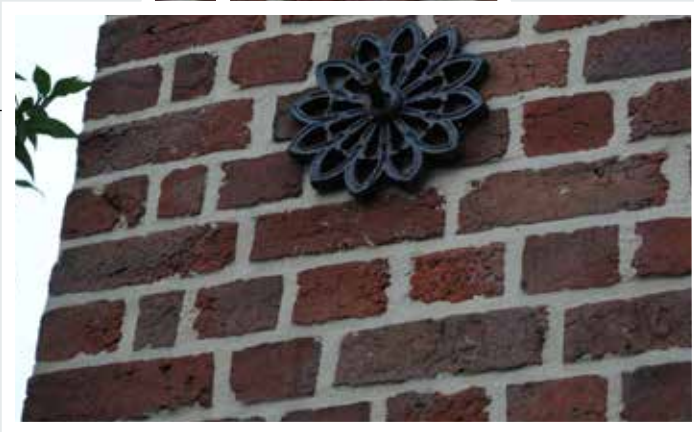
Par la suite, la préférence ira au tirant métallique qui va liasonner la poutre et la maçonnerie extérieure avec l'introduction d'une ancre glissée verticalement dans un œillet. Ces ancrs vont tantôt être en fer forgé, tantôt en acier et auront en fonction des époques une grande variété de formes et d'expressions. Pour cet exemple-ci il s'agit d'une ancre en acier coulé enrichie de plusieurs petites volutes* d'inspiration végétale et boulonnée à un tirant.



RUE DE L'ÉCOLE

Ancre

3



Arrêt de volet

3



Heurtoir

3



Grille d'entrée

11



Grille de cimetière

à côté du 11



RUE DE L'ÉCOLE

MARQUISE, N°6

À l'origine la marquise désignait une pièce de toile tendue devant l'entrée d'une tente ou d'un édifice pour se protéger de la pluie ou du soleil. Il s'en trouvait surtout sur les bateaux. En architecture la marquise est un auvent* vitré à structure de fer. Elle a longtemps été réservée aux cours intérieures des hôtels de maître. À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, elle commence à apparaître sur les façades à rue des immeubles, en ville d'abord et dans les campagnes ensuite.

Chez nous la plupart des exemples datent de la première moitié du 20^e siècle et sont la version « élégante » des auvents charpentés.



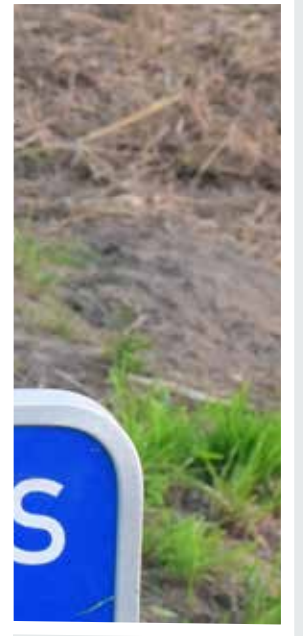
RUE DE MÉLIN



Borne potale
Au bout de la rue



Tête de Loup
Au bout de la rue



RUE DE MÉLIN

ANNEAU À BESTIAUX, EN FACE DU N°8

Le collier d'épaule, rigide et rembourré, apparaît au 10^e siècle. Il fait figure de révolution technologique et va imposer partout la traction chevaline, plus rapide et plus maniable que le bœuf. Au contraire de l'attelage antique qui faisait porter la traction sur la gorge, comprimant la poitrine et rendant pénible la respiration de l'animal qui se fatiguait rapidement, l'attelage qui utilise ce collier déporte le poids sur les épaules de la bête et économise ses efforts.

Dès lors, dans nos régions et depuis bien longtemps, l'agriculteur possède comme plus précieuse machine, son cheval. Les fermiers les plus modestes se contenteront de vaches ou de bœufs pour tracter leurs engins. Cette solution est moins coûteuse et fait double emploi : les premières procurent du lait et donnent naissance à des veaux, les seconds donnent de la viande.

Le moyen de locomotion reste essentiellement celui de la traction animale jusqu'assez tard après la Seconde Guerre mondiale. Tous ces bestiaux qu'ils soient équidés, bovidés ou même canidés dans certains cas devaient bien être attachés à chaque destination, en attente de leur propriétaire avant un nouveau départ. Les anneaux à bestiaux qui sont encore nombreux à être fichés dans les murs des habitations et des fermes, sont autant de témoins de cette mobilité animale pratiquement disparue.



RUE DE WAHENG

Niche murale

1



Potale Notre-Dame de Lourdes

1a



Anneau à bestiaux

4b



Cartouche millésimé et dédié

4b



Anneau à bestiaux

8



Potale Notre-Dame de Lourdes

8



Potale Notre-Dame de Basse-Wavre

13



RUE DE WAHENG

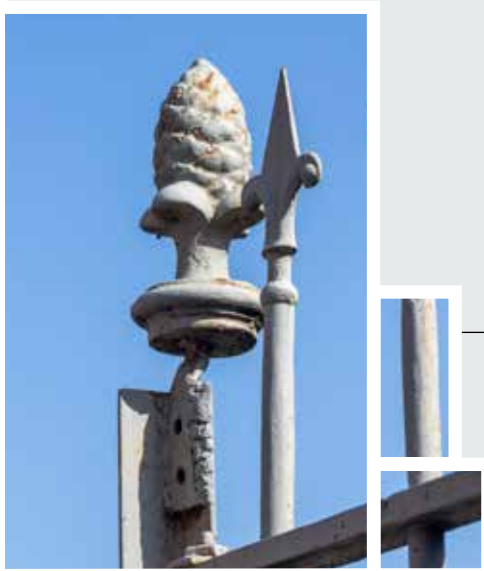
Cartouche dédié et millésimé

25



Grille d'entrée

23



Potale

25



Marquise

26



Chapelle Notre-Dame

à côté du 28



Borne d'amarrage

28



Chasse-roue

28



Grille d'entrée

28



RUE DE WAHENG

Cartouche millésimé

32



Potale en bas-relief

30



Portail de grange millésimé

en face du 32



lindeau à boutons fleuris

35

Chapelle Notre-Dame de Fatima

à côté du 32



RUE DE WAHENG

ANCIENNE PUBLICITÉ, N° 3

Dans le monde rural, un lien étroit va longtemps exister entre les agriculteurs et certaines marques de produits spécifiques auxquels la famille du fermier a donné sa confiance depuis de nombreuses générations.

L'origine de cet engouement pour certains produits remonte à la seconde moitié du 19^e siècle et à la naissance des expositions et des foires agricoles dans le sillage des incontournables *Expositions Universelles*, inaugurées à Londres en 1851. À côté de ces événements de grande ampleur sont également organisés des expositions et des concours provinciaux ou régionaux. Ces manifestations offrent aux constructeurs l'occasion de se faire connaître. Elles jouissent d'un engouement populaire qui perdure jusqu'à aujourd'hui ; il suffit de songer au succès de la Foire de Libramont ou au Salon de l'Agriculture à Paris.

Par ricochet c'est presque une relation affective qui va se tisser entre les marques agricoles et les consommateurs. Si ces marques ont tant résonné comme un label de qualité et d'authenticité, c'est sans doute parce que les agriculteurs en affichaient eux-mêmes les slogans à l'entrée de leur ferme ou sur les murs de leurs étables. Quelques plaques émaillées subsistent encore ça et là et témoignent de ces produits, souvent disparus.

Cette plaque-ci promeut les machines à traire Persoons et date vraisemblablement des années 1930 ou 1940.



RUE DES VALLÉES

Aire d'envol

3



Linteau à boutons fleuris

3



Soupirail

3



Cartouche millésmé

5



Niche murale

13



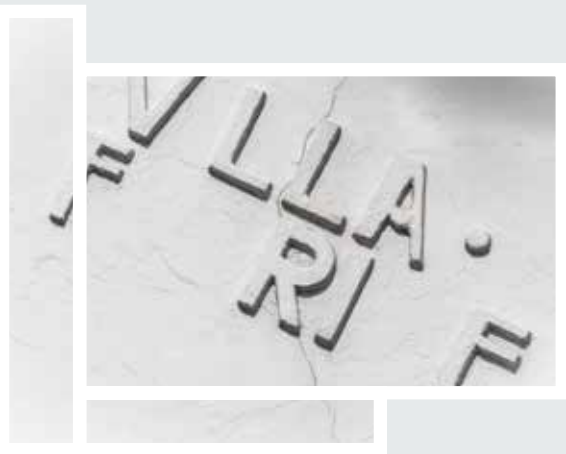
Heurtoir

31



Nom de la maison

33



RUE DES VALLÉES

LINTEAU MÉTALLIQUE À BOUTONS FLEURIS, N°31

Un linteau est un bloc de pierre, une pièce de bois ou de métal qui couvre une baie percée dans un mur. Il reçoit la charge des parties au-dessus de l'ouverture et la reporte sur les deux points d'appuis extérieurs. Ce type de linteau métallique est composé de deux poutrelles en « H » ou en « U » liaisonnées par des rivets serrés en façade principale par des écrous ornés d'un bouton en forme de fleur – dénommée aussi *rosette* – en tôle découpée.

Chez nous, l'usage de ces linteaux se repère surtout durant le premier tiers du 20^e siècle. Ils sont généralement utilisés lors du remaniement des baies d'une maison plus ancienne, lorsque le propriétaire souhaite les agrandir. Dans une moindre mesure et surtout au tout début du 20^e siècle, le linteau métallique fait partie intégrante du projet initial de l'habitation en tant qu'apport d'un élément de modernité (influence probable de l'Art nouveau). L'intérêt de ce matériau est son moindre coût, sa capacité à couvrir une grande surface en un seul tenant et sa forte résistance à la charge potentielle de la maçonnerie.



RUE DU VALLON

PLAQUE D'ASSURANCE, N°1

Quelques bâtiments, surtout d'anciennes fermes, arborent encore au-dessus de leur entrée une petite plaque de fer emboutie qui signifiait à l'époque que les propriétaires du bien étaient en ordre d'assurance incendie. En général ces plaquettes étaient frappées du nom de l'assureur, accompagné ou non d'une date ou d'un emblème.

Cette plaque-ci est apposée sur le porche de la ferme Decoster. Elle est ornée d'une divinité antique et est annotée : « Assurance / L'Escaut ». Cette assurance fait partie des plus anciennes compagnies sur le territoire belge car elle est créée en 1821. Elle existe toujours aujourd'hui et est connue sous le nom de : « Allianz Belgium S.A. ».



RUE LONGUE



Fer à cheval
2



Colombier de grange
5



Joubarbe
25



Chapelle Notre-Dame
du Culot
à côté du **8**

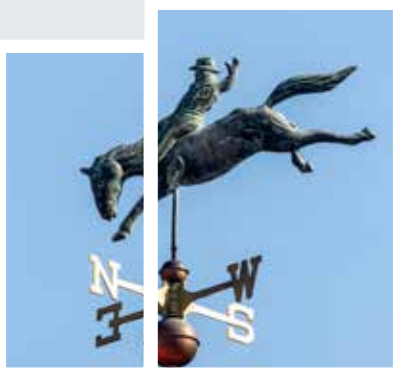


Fer à cheval
6



Linteau à boutons fleuris
11

Girouette
14



Chapelle Collin
à côté du **21**



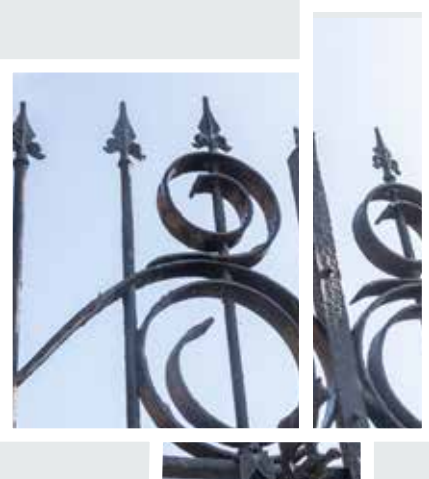
Colombier millésimé
26



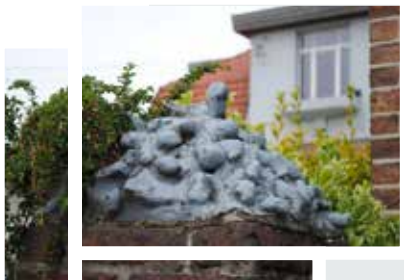
Pompe à bras
35



Grille d'entrée
26



RUE LONGUE



Amortissement d'entrée
41

Colombier de grange
41



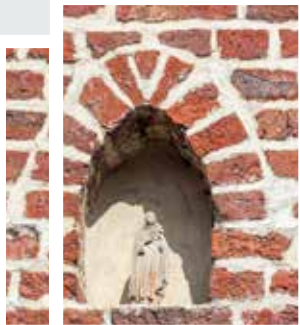
Soupirail
43



Fer à cheval
41



Grille d'entrée
46



Pompe à bras
44



Potale Sainte-Rita
44



Linteau à boutons fleuris
46



Arrêt de volet
49

Anneau à bestiaux
49



Potale
50



Chapelle Saint-Joseph
à côté du **52**



Nom de maison
54

Grille d'entrée
54



RUE LONGUE



Marquise
56



Niche murale
60



Girouette
à côté du **69**

Bas relief
à côté du **60**



Statue de saint Joseph
à côté du **60**

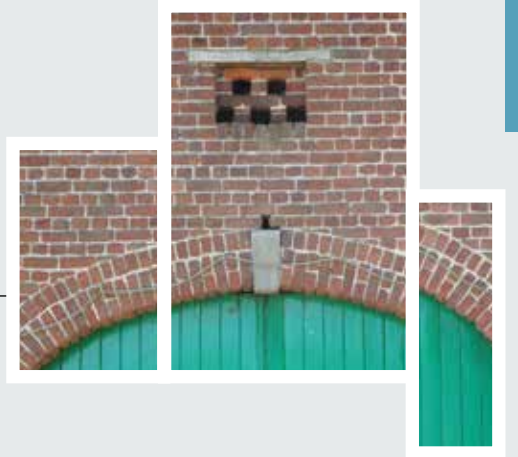
Potale
67



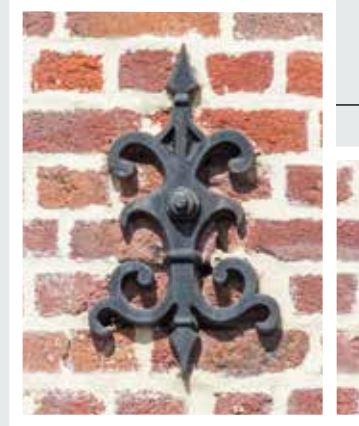
Cartouche
millésimé et dédié
73



Colombier de grange
78



Ancre ouvragée
83



Joubarbe
89

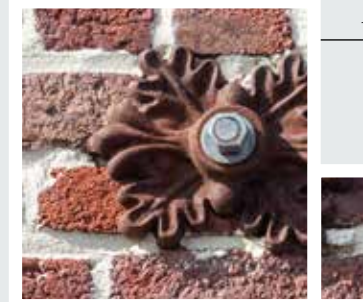


Chapelle de l'Enfant-Jésus
à côté du **94**

Colombier de grange
91



Ancre foliacée
89



RUE LONGUE

Colombier

100



Anneau à bestiaux

97a



Cartouche millésimé

110



Étoiles

110



Colombier

110



Chapelle Notre-Dame Médiatrice

à côté du 111



Puits

111



Borne d'amarrage

à côté du 116



Cartouche millésimé et dédié

116

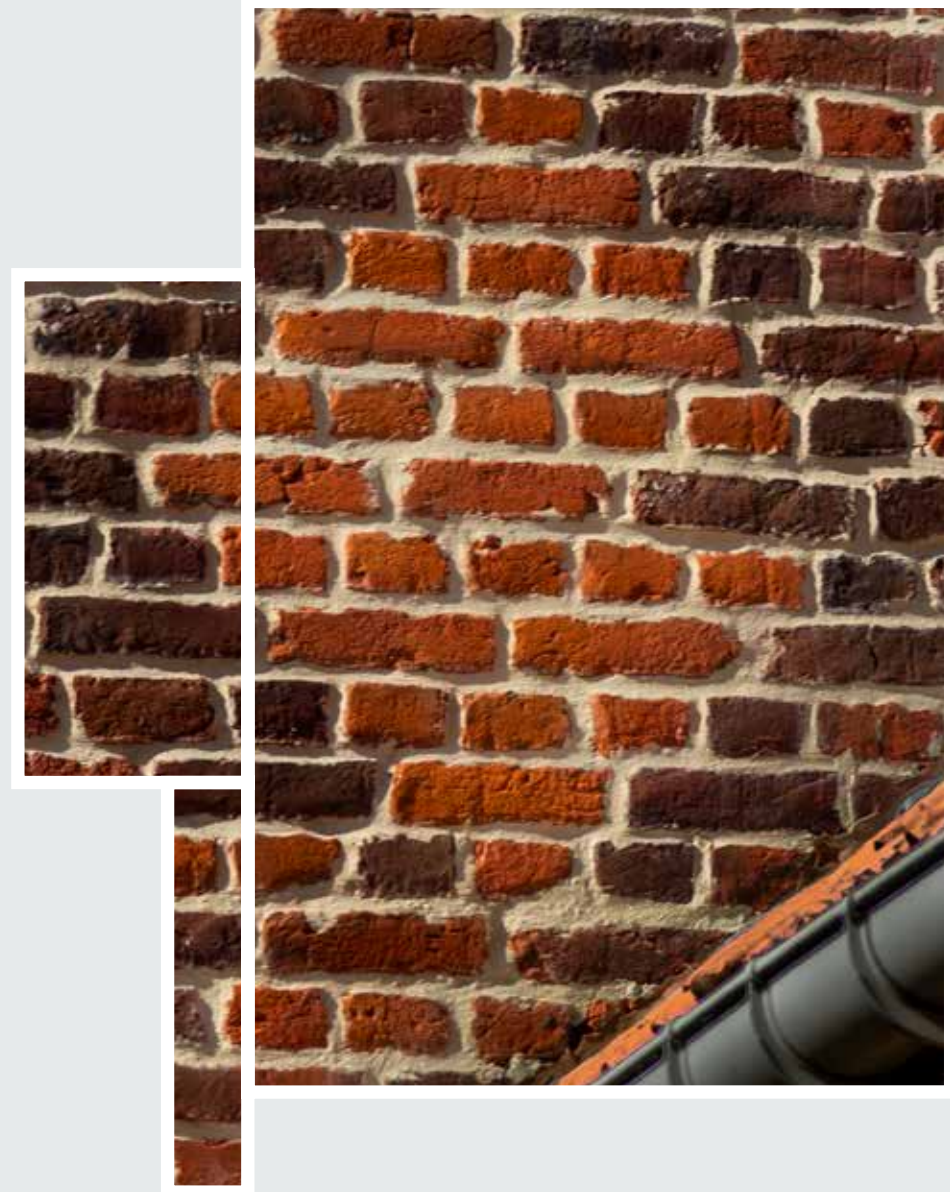


RUE LONGUE

LOSANGES EN BRIQUES, N°46

Avec tout ce qu'elle abrite, la maison est un bien trop précieux pour ne pas la protéger par tous les moyens. Depuis la nuit des temps, elle est l'objet d'une série de pratiques et le support de signes prophylactiques* voués à écarter les forces maléfiques de toutes origines. Parfois le seul jeu des matériaux suffit à la mise en place de formes symboliques comme lors de l'usage de briques brûlées qui animent les murs de l'une ou l'autre bâtisse.

Le vocabulaire formel de ces « fétiches » devait être très vaste. Comme ils ont disparu pour la plupart, leur sens s'est effiloché avec le temps et est aujourd'hui fort hésitant. Ici, le pignon conserve discrètement un losange en briques. Le losange est une image reconnue du bonheur et de la fécondité. Il est parfois associé à une croix. Le motif conjugue alors la tradition du sacré à une imagerie profane et exprime parfaitement la mentalité paysanne qui a perduré jusqu'assez tard dans le temps.



RUE LONGUE

FOUR À PAIN, N°55

Le pain est l'aliment de base depuis bien longtemps, pourtant la possession d'un four individuel ne sera une réalité qu'à partir du 19^e siècle. Sous l'Ancien Régime, à l'exception des exploitations d'origine seigneuriale ou ecclésiastique, la jouissance d'un four à pain fait partie des droits du seigneur des lieux qui va l'installer au profit d'une communauté en échange d'une taxe sur son usage. La règle s'est assouplie assez tôt durant le 18^e siècle, tant et si bien que des fours vont se construire progressivement un peu partout.

En Hesbaye brabançonne, le four à pain du 18^e siècle s'installe préférentiellement à l'écart du logis, pour éviter la propagation d'un incendie. Il s'agit d'une construction isolée qui comprend le four et un autre local qui lui est attenant, plus grand et couvert par sa propre toiture, le fournil. Il sert de boulangerie avant la lettre. C'est là qu'est confectionnée la pâte, que sont entreposés la réserve de farine et les fagots.

La mise à feu du four se faisait en moyenne une fois par semaine. Elle était destinée à la cuisson des pains, des tartes ou des gâteaux, mais aussi à la dessiccation de fruits ou à la confection de conserves. Il n'était pas rare que le fournil abrite des saisonniers dans ses combles. Ce fournil-ci date sans doute du début du 19^e siècle. C'est à cette période que son l'usage du four s'individualise un peu plus et est admis dans une dépendance de la maison. Dans certaines régions du sud de la Wallonie, il sera parfois intégré à une pièce secondaire de l'habitat ou bien carrément, à un angle de la cuisine.



RUE LONGUE

MONUMENT AUX MORTS, À CÔTÉ DU N°60

Entre 1920 et 1925 vont fleurir jusqu'au cœur de nos villages, des monuments qui appellent à se souvenir de ses enfants morts pour la Patrie lors de la Première Guerre mondiale, qu'ils soient officiers ou simples soldats. Chaque communauté, largement soutenue par les autorités communales, se mobilise alors pour ériger un monument distinct en vue de célébrer ses propres morts. Ce sont environ 4000 monuments aux morts qui seront finalement érigés en Belgique.

La Commune de Beauvechain n'échappe pas à cette « monumentomanie ». Chacun de ses villages aura son monument. À La Bruyère, il s'agit d'un monument en pierre calcaire inspiré des obélisques*. Son piédestal* est timbré d'un bas-relief représentant un casque et une baïonnette sous une branche de laurier, symbole du triomphe et des héros guerriers. Ce monument a la particularité d'avoir conservé les photo-porcelaines qui figurent au passant les traits des martyrs. Les cartes postales anciennes nous rappellent qu'à l'origine l'édicule* était situé plus à gauche de l'entrée de l'église Saint-Joseph et qu'il était accompagné d'un lion couché, montant la garde.



LE PETIT PATRIMOINE FUNÉRAIRE

Par obligation décréte¹ la Commune de Beauvechain réalise le cadastre des sépultures érigées avant 1945 compte tenu du fait que pour ces dernières toute décision du Collège doit nécessairement être prise en collaboration avec la direction du Patrimoine. Le même décret impose également la sélection des sépultures d'importance historique locale, qui peuvent être considérées comme des éléments du Petit Patrimoine Populaire. Ces tombes une fois sélectionnées sont alors conservées et entretenues par le gestionnaire public pendant au moins trente ans, ce délai pouvant être prorogé.

Sur le cimetière de L'Écluse, 167 sépultures ont été inventoriées. Une seule est sélectionnée en vue d'être reconnues officiellement comme étant d'importance historique locale.

Sur le cimetière de La Bruyère, 484 tombes ont été recensées. Cinq sont proposées à la tutelle afin d'être inscrites comme sépultures d'importance historique locale.

La Commune de Beauvechain au travers de sa Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté, souhaite réaliser le recensement complet des sépultures pour l'ensemble de ses cimetières. Une fois cet inventaire réalisé, un ouvrage spécifique sera entièrement dédié à la matière cémétériale et à sa teneur tant patrimoniale que sociale ou historique.

Jean BAILLIEU, Abbé



¹ Décret du 6 mars 2009 modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures.



M.P. PAYEN, curé de la paroisse Saint-Joseph



*José FRIX, prisonnier de Guerre 40-45,
décédé en captivité*



*Chapelle funéraire de la famille
VAN HAMME – SCHEYS*



*Jean-Baptiste DEPRINCE,
invalidé de Guerre 14-18*



*Fernand FRIX, invalide de Guerre 14-18,
décoré de la médaille militaire de 1^{re} classe*

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1989.

BERTRAND (Th.), DUEZ (P.), HALLAUX (J.-J.), MALOENS (D.), MENGAL-CASSIMAN (N.), *Chapelles & Potaes du Grand Beauvechain. Essai de présentation et d'inventaire des signes extérieurs de piété à Beauvechain*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditeur, 1993.

BERTRAND (M.), BERTRAND (Th.)^(†), DECONINCK (M.), *Le patrimoine de Beauvechain*, coll. Carnets du patrimoine, 97, IPW, 2012.

BERTRAND (M.), CATTELAÏN (P.), LEMAIRE (V.), REGNIER (P.), *L'outil et la terre*. Catalogue d'exposition, Treignes, Écomusée du Viroin-Éditions DIRE, 2013.

DECONINCK M., *Beauvechain au fil du temps*, Bruxelles, 2000.

DEPICKER (K.), GENICOT (L.-F.), HANOSSET (Y.), *Héritages de Wallonie. Anciennes sources d'eau de nos campagnes*, 1990.

Le Petit Patrimoine Populaire Wallon, Jambes, SPW/DGO4/Département du Patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, 2017.

Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Beauvechain, Incourt et Jodoigne, Sprimont, Mardaga, 2006.

PÉROUSE DE MONCLOS (J.-M.), *Principes d'analyses scientifiques. Architecture, vocabulaire*, Paris, Imprimerie Nationale, 1989.

PIED (R.), *Beauvechain « Le Culot » 1935-1945. Flugplatz-Airfield*, 1998.

Visages du patrimoine en Hesbaye brabançonne. Itinéraire au « Pays Blanc ». Catalogue de l'exposition itinérante, Culturalité en Hesbaye Brabançonne, 2007.

GLOSSAIRE

Auvent : couverture en surplomb, généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une baie ou une façade.

Baie d'imposte : fenêtre sommant une porte et séparée de celle-ci par une traverse d'ordinaire en pierre.

Claustra : paroi ajourée qui clôture une baie ou forme une cloison.

Édicule : petit bâtiment élevé sur la voie publique.

Entrait : pièce maîtresse horizontale d'une ferme de charpente.

Gouttereau : mur extérieur qui se situe sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit.

Obélisque : dans l'art égyptien, pierre levée, à base quadrangulaire, taillée en forme de pyramide très élancée et terminée par une pointe pyramidale, le pyramidion. De nombreux monuments commémoratifs s'en inspirent.

Œil-de-bœuf : lucarne (fenêtre de toit) dont la baie est circulaire ou ovale.

Piédestal : socle monumental.

Poinçon : poteau principal d'une ferme de charpente.

Prophylactique : qui préserve la santé de tout ce qui pourrait lui être nuisible.

Sommier : en charpenterie, c'est la pièce horizontale située le long d'un mur qui supporte l'extrémité des solives.

Volute : enroulement en spirale souvent utilisé comme ornement dans le mobilier ou en architecture.

Remerciements

Nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements aux différents propriétaires des lieux où prennent place les éléments du Petit Patrimoine Populaire mais aussi au groupe de citoyens qui a activement participé à son recensement sur le territoire de L'Écluse et de La Bruyère. Notre reconnaissance s'adresse également à Marc Deconinck pour ses conseils avisés. Nous tenons à saluer la fidélité de l'Atelier de l'Image et la qualité de son apport photographique. Notre gratitude va aussi à Danielle Maloens pour ses remarques constructives ainsi que pour le temps qu'elle a consenti à la relecture des textes. Cette publication a été possible grâce à l'indispensable soutien de la Commune de Beauvechain.

